



# **U.S.F. BADMINTON**

## **La Flèche**



### **REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI 2008**

Art 1 : Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBA Seniors, Juniors et cadets (avec surclassement) de B1 à D4 en simples, doubles et doubles mixtes

Art 2 : L'inscription pourra se faire au maximum sur **2 tableaux y compris sur 2 tableaux de doubles**

Art 3 : En cas d'inscription sur 2 tableaux, vous devez vous inscrire dans la même série sauf si votre classement est différent

Art 4 : Le juge arbitre du tournoi est M. Gilles Vadé assisté de M. Yves Delorme

Art 5 : Les règles générales de la FFBA « Nouvelles règles officielles du Badminton » de JOBIN ROBINSON seront appliquées

Art 6 : Le numéro d'autorisation du tournoi attribué par la Fédération FFBA est le **39078BCD**

Art 7 : Tout joueur devra présenter sa licence le jour de la compétition

Art 8 : Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait (après accord du juge arbitre)

Art 9 : Les joueurs seront convoqués 45mn avant le premier match prévu de leur tableau

Art 10 : Les joueurs auront 3 mn d'échauffement à partir de l'appel de leur match et devront se présenter avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à leur match

Art 11 : Le temps de repos entre 2 matchs sera de 20 mn mais pourra être réduit en accord avec les intéressés

Art 12 : Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 mn sur l'horaire prévu

Art 13 : Tous les matchs seront auto arbitrés

Art 14 : Tout volant touchant la structure sera compté « faute » dans l'échange et « let » pour le premier service.

Art 15 : Seuls auront accès au terrain les joueurs appelés à jouer ainsi que leur(s) coach(s) respectif(s)

Art 16 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA est exigée

Art 17 : Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match

Art 18 : Le comité d'organisation avec l'accord du juge arbitre se réserve le droit de compléter, de regrouper et de modifier les tableaux en cas de nécessité

Art 19 : Le comité d'organisation ayant un nombre de places limités par tableau, nous donnerons donc priorité aux premiers engagements reçus et réglés correctement remplis

Art 20 : Tous les tableaux seront constitués de **poules de 3 ou 4 avec 2 sortants**

Art 21 : En cas d'absence à l'heure de la convocation, le joueur sera déclaré forfait par le JA

Art 22 : Le classement pris en compte sera celui du **1<sup>er</sup> février 2008** (s'il est disponible à la date du tirage au sort)

Art 23 : La date limite de réception pour les feuilles d'inscriptions est fixée au **Mardi 5 février 2008**

Art 24 : Le remboursement des droits d'inscription ne pourra se faire que pour les forfaits justifiés et annoncés avant la date du **tirage au sort du jeudi 7 février 2008**

Art 25 : Vous recevrez la **feuille de convocation le mardi 12 février 2008** obligatoirement par **E-mail** et sera aussi sur <http://usfbad.free.fr> ( Si vous ne recevez pas cette convocation, appelez l'organisation)

Art 26 : Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque

Art 27 : le volant officiel pour les joueurs classés sera **TRUMP T101**

Art 28 : Le présent règlement sera affiché dans la salle.

